

Projet sportif et pédagogique

IMPORTANT : POUR LES SEMAINES DE JUILLET 2021

En raison des conditions sanitaires spécifiques à la Covid19 (distanciation, gel etc...), il est possible que nous ne puissions accueillir autant d'enfants que souhaités. Cependant, nous mettrons tout en œuvre pour assurer le meilleur accueil en conformité avec les directives gouvernementales et municipales.

D'autre part, ce stage peut être annulé à la dernière minute sur ordre des autorités préfectorales et municipales.

Le nombre d'enfants maximum est défini suivant les critères suivants :

- Un accueil maximum de 15 enfants en cas d'absence de gymnase mis à disposition.
- Un accueil maximum de 25 enfants avec l'obtention d'un créneau de deux heures dans un gymnase.

Du fait de la restriction de l'accueil, inhérent aux contraintes sanitaires et du nombre de demandes, nous prioriserons les inscriptions dans l'ordre suivant :

1. Enfant déjà inscrit à l'ASMP
2. Enfant présent au dernier stage de février ou précédent.
3. Enfant jamais inscrit à l'association ou à un stage.

Chaque demandeur sera informé au plus tôt de la validation de l'inscription de son enfant ou son inscription sur la liste d'attente.

• 1 – L'association

L' A.S.M.P (Association Saint Maurice du Perreux) est située dans l'Est de la région Parisienne dans la ville du Perreux sur Marne. Son siège se situe au :

21, Allée de Bellevue – 94 170 Le Perreux sur Marne.

Elle propose de nombreuses activités sportives et culturelles telles que la Gymnastique, le Volley-ball, le Handball, le Badminton, la Zumba et le Théâtre. Elle rassemble près des 1000 adhérents de tous âges et de tous niveaux, du loisir aux compétitions nationales, voir internationales. L'association est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), à

la Fédération Française de Volleyball (FFVB), à la Fédération Française de Handball ainsi qu'à la Fédération Française de Badminton (FFBA). Elle propose différentes activités en loisirs et en compétition.

Ses principaux objectifs sont de :

- Découvrir des activités culturelles, sportives et d'expression pour tous publics.
- Créer un lien familial intersection et inter-collectif.

• Le Collectif Multisports

La section multisports a été créée en 2014. Elle est destinée aux enfants âgés de 6 à 10 ans souhaitant pratiquer divers sports collectifs. Les principaux sports pratiqués sont le Handball, le Football, le Basket, l'Ultimate (FRISBEE) et le Volley-ball.

Ce collectif permet aux jeunes de découvrir différents sports pratiqués dans la région afin qu'ils puissent s'orienter après 10 ans vers l'activité qui leur convienne le mieux.

• 2 – Le Stage multi-activités

Lors des vacances scolaires, un stage multi-activités d'une durée allant d'une à deux semaines sera mis en place par l'A.S.M.P. .Ces stages comprennent deux principaux objectifs :

- Le premier est la découverte par les enfants des sports originaux et ou émergents tels que :
 - ❖ **Le Tchoukball**
 - ❖ **Le Quidditch.**
 - ❖ **L'Ultimate**
 - ❖ D'autres activités plus « traditionnelles » comme le **Handball, la Danse, le Yoga pour jeunes, le Théâtre** seront également proposés.
- Le second est la mise en place de diverses activités culturelles, scientifiques et physiques permettant aux enfants d'attiser leur curiosité sur le monde qui les entoure.

• 2.1 – Les Objectifs du stage

Durant les vacances de juillet 2021, **du mercredi 7 juillet au vendredi 23 juillet, excepté les week-ends et le mercredi 14 juillet**, un stage est proposé aux enfants de **6 à 12 ans** avec un effectif maximum fixé de **15 à 25 enfants selon la disponibilité d'un gymnase et des conditions sanitaires**.

La thématique du stage est la suivante : « Découvrons le monde ». Il est également concentré sur l'initiation et l'apprentissage de différents types de sport précités.

Il s'agit d'un stage de découvertes sportives pour permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, de connaître différents types de sports que nous pratiquons au sein de l'Association ainsi que d'autres sports liés à des fédérations.

Mais c'est également un stage permettant aux enfants de rencontrer d'autres jeunes qui pratiquent ou non la même activité sportive, et par conséquent d'apprendre le vivre ensemble.

• 2.2 – l'Encadrement

Les enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs de 8h00 à 18h30.

L'équipe d'animateurs sera dirigée et coordonnée par Ludovic BERTIN, possédant les responsabilités suivantes au sein de l'A.S.M.P :

- Responsable du Stage
- Entraîneur de la section Handball (-16 ans ; -18 ans ; sénior loisir).

Et les diplômes suivants :

- BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, Loisir Tout Public) ;
- BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) ;
- Diplôme fédéral d'entraîneur de Handball niveau 1 et 2.
- DEJEPS DPTR (Développement de projets, Territoires et Réseaux (Formation en cours)

Les animateurs sous la direction de M.BERTIN Ludovic sont :

- Aliou BA: Stagiaire CPEJEPS en cours.
- Anton DIMASCIO : Bénévole de l'activité handball et encadrant du Baby Sport, Eveil à la Motricité.

D'autres jeunes adultes bénévoles à l'ASMP viendront également épauler l'encadrement de ce stage.

- **2.3 - Le lieu d'accueil**

L'accueil du matin et du soir s'effectuera au siège de l'A.S.M.P. au 21, Allée de Bellevue au Perreux sur Marne.

- L'accueil du matin aura lieu entre **8h00 et 9h00**, durant lequel les enfants auront à leur disposition un espace d'activités calmes et **d'un petit déjeuner** pris en charge par l'A.S.M.P.
- L'accueil du soir aura lieu entre **17h30 et 18h30**, temps durant lequel les enfants auront également à leur disposition un espace d'activités calmes après **leur goûter** (pris en charge par l'A.S.M.P.).
-

Il est demandé aux parents de préparer à leur(s) enfant(s) la collation du midi restant à leur charge.

Le responsable légal de l'enfant devra **remplir** et **signer** la feuille d'entrée et de sortie de l'enfant.

Cet endroit est également le lieu où seront organisées les activités d'intérieurs, les repas ainsi que les temps calmes.

- **2.4 – LES LOCAUX**

- *Le Siège de l'ASMP*

Les différents locaux que nous avons à disposition nous permettent d'envisager de nombreuses activités annexes : Les phénomènes naturels, construction de jeux de société, construction d'instruments de musique, théâtre, magie, expérience, jeux d'extérieur, jeux d'intérieur.

Le Gymnase du Centre des Bords de Marne

Situé à 1km de l'hébergement, le gymnase du CDMB sera le lieu où se pratiqueront les activités sportives. Les enfants s'y rendront à pied, accompagnés des animateurs.

Selon les disponibilités des gymnases par le service des sports de la Mairie, il est possible que d'autres gymnases nous soient affectés.

2.5 - le Planning d'une journée type

Horaires	Activités
8h00	Accueil à l'A.S.M.P. : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Petit déjeuner ▪ Temps calme
9h00	Présentation et explication des activités de la journée
10h00	
10h00	Gymnase du CDBM: Découverte sportive
12h00	Retour au siège de l'A.S.M.P.
12h00	
12h30	Déjeuner
12h30	
13h30	Temps calme
13h30	
14h00	Activité scientifique, culturelle ou d'expression
14h00	
17h00	Goûter
17h00	
17h30	Accueil du soir : Temps calme
17h30	
19h00	

Un coin lecture, des jeux de sociétés, ainsi que des ateliers de « Kalpas », d'origami et de coloriage seront à disposition durant l'accueil du matin, les temps calmes et l'accueil du soir.

• 2.6 – L’inscription

La validation de l’inscription de l’enfant s’effectuera lorsque tous les documents demandés seront transmis **avant le 21 juin 2021**. Après cette date, les enfants seront inscrits sur une liste d’attente.

- Le repas du déjeuner est fourni par les parents.
- Le petit déjeuner et le goûter sont offerts par l’association.

• 2.7 – Les tarifs

Lors des derniers stages, nous avons augmenté à 20 €, le coût journalier des stages afin de répondre aux surcoûts inhérents à la sécurité sanitaire et à l’obligation d’une diminution du nombre d’enfants. Sachant que cette année fut financièrement difficile pour de très nombreuses familles, nous reprenons exceptionnellement le cout de l’année dernière, à savoir, **18 €** par jour.

Cependant, ceux qui le souhaitent peuvent conserver le cout journalier à **20 €**.

Pour les enfants non-inscrits à l’association, il faudra nous faire parvenir impérativement :

- La fiche d’inscription ASMP,
- **+ 10 €** (au lieu de 20€) de frais pour l’inscription annuelle à l’association. (Assurance)

Pour tous les enfants :

L’inscription est possible à la journée. Pour trois semaines et plus, se renseigner auprès du bureau.

- Pour une journée de stage : **18 ou 20 €**
- Pour une semaine de stage : **90 €**
- Pour la semaine du 14 juillet : **72 €**
- Pour deux semaines complètes de stage : **175 €.**

Réductions, si souhaitées :

- o -5 € au prix initial pour le deuxième enfant inscrit.
- o -8 € au prix initial pour le troisième enfant inscrit.